

Renault SA
Comptes sociaux 2007

COMPTE DE RESULTAT		
(en millions d'euros)	2007	2006
Produits d'exploitation	4	1
Charges d'exploitation	(24)	(28)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(20)	(27)
Produits des titres et créances rattachées	853	1 661
Dotations aux provisions		(1)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note 2)	853	1 660
Différences positives de change	534	417
Reprises de provisions pour risques de change		7
Différences négatives de change	(179)	(14)
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note 3)	355	410
Intérêts perçus et autres produits assimilés	5	3
Intérêts versés et autres charges assimilées	(263)	(206)
Reprises de provisions et transferts de charges	3	6
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	45	18
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note 4)	(210)	(179)
RESULTAT FINANCIER	998	1 891
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	978	1 864
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(1)	(1)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note 5)	(1)	(1)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note 6)	119	78
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 096	1 941

BILAN				
	2007			2006
ACTIF (en millions d'euros)	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Participations évaluées par équivalence (Note 7)	8 490		8 490	7 448
Participation dans NISSAN MOTOR (Note 7)	6 413		6 413	6 413
Autres participations (Note 7)	245	13	232	0
Créances rattachées à des participations (Note 8)	9 647	5	9 642	9 513
Prêts	9	2	7	7
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	24 804	20	24 784	23 381
ACTIF IMMOBILISE	24 804	20	24 784	23 381
CREANCES	15		15	3
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (Note 9)	582		582	1 203
DISPONIBILITES	9		9	30
AUTRES COMPTES D'ACTIF (Note 10)	35		35	40
TOTAL ACTIF	25 445	20	25 425	24 657

BILAN		
PASSIF (en millions d'euros)	2007	2006
Capital	1 086	1 086
Primes d'émission	4 423	4 423
Ecart de réévaluation	9	9
Ecart d'équivalence	4 829	3 787
Réserves légale et réglementées	108	108
Report à nouveau	7 120	6 041
Résultat de l'exercice	1 096	1 941
CAPITAUX PROPRES (Note 11)	18 671	17 395
AUTRES FONDS PROPRES (Note 12)	130	130
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (Note 13)	54	89
Emprunts obligataires	3 954	3 914
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322	484
Emprunts et dettes financières divers	1 904	2 235
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (Note 14)	6 180	6 633
AUTRES DETTES (Note 15)	40	18
COMPTES DE REGULARISATION (Note 16)	350	392
TOTAL PASSIF	25 425	24 657

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE		
(en millions d'euros)	2007	2006
Capacité d'autofinancement (Note 20)	1 064	1 933
Variation du besoin en fonds de roulement	9	24
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	1 073	1 957
Diminution / (augmentation) nette des autres participations	(232)	
Diminution / (augmentation) nette des prêts	(128)	(999)
Diminution / (augmentation) nette des VMP	620	855
Flux de trésorerie liés aux investissements	260	(144)
Emissions d'emprunts obligataires	588	856
Remboursement d'emprunts obligataires	(597)	(1 143)
Augmentation / (diminution) nette des autres dettes porteuses d'intérêts	(492)	(843)
Dividendes versés aux actionnaires	(863)	(663)
Flux de trésorerie liés au financement	(1 364)	(1 793)
Trésorerie à l'ouverture	30	10
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	(31)	20
Trésorerie à la clôture	(1)	30

ANNEXE

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Renault SA sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au plan comptable général 99-03 du 29 avril 1999 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat sont les suivantes :

A - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend les produits et charges d'intérêts qui se rapportent à l'activité d'endettement et de placement de Renault SA. Les charges financières correspondent à la rémunération des ressources d'emprunts qui dépendent du niveau de l'endettement et des taux d'intérêts. Les produits financiers intègrent les gains issus des placements de trésorerie (VMP, prêts) et les dividendes reçus. Le résultat financier comprend les pertes ou gains de change réalisés.

B - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

C - PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault SA a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive, conformément à l'avis N°34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988) :

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation ; s'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations entre sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat, elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé à compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en prenant en compte les perspectives de rentabilité, le débouché commercial et la quote-part d'actif net.

Les autres participations comprennent les actions propres acquises dans le cadre de plans de souscriptions d'actions.

D - CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les prêts octroyés aux sociétés dans lesquels Renault SA détient une participation sont enregistrés au coût historique. Une dépréciation est constituée dès lors qu'il existe une probabilité de non recouvrement de ces prêts.

E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions autodétenues, affectées aux plans d'options d'achats d'actions consentis aux cadres et dirigeants du Groupe, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et valorisées au plus bas du prix d'achat et du cours de bourse de l'action, avec constitution le cas échéant d'une provision pour dépréciation du montant de la différence. En cas de prix d'exercice de l'option inférieur à la valeur nette comptable, une provision pour risques et charges est constituée.

F - FRAIS ET PRIMES SUR EMPRUNTS

Les frais et primes d'émission sur emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations sont amortis sur la durée des emprunts correspondants.

G - CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur au 31 décembre,
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion),
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change devise par devise et échéance par échéance constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des dérivés souscrits en couverture du risque de change,
 - compensation des gains et des pertes de change latents devise par devise et échéance par échéance,
 - comptabilisation des pertes de changes latentes résiduelles par devise et par échéance.

H - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas. Il ne donne pas lieu à la constatation d'une provision et fait l'objet, le cas échéant, d'une information dans les engagements hors bilan.

I - INSTRUMENTS DERIVES

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont réévalués à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est portée au compte de résultat. Si la réévaluation de l'instrument fait apparaître un gain latent, ce gain n'affecte pas le compte de résultat en vertu du principe de prudence.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions du marché. Celle des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les conditions de marché à la date de clôture.

2. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
Dividendes reçus de Renault s.a.s.		973
Dividendes reçus de Nissan Motor Co Ltd	456	431
Dividendes reçus de Sofasa	4	0
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	393	257
TOTAL	853	1 661

3 - PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En 2007, le remboursement de trois emprunts obligataires d'une valeur de 597 millions d'euros a généré un gain de change total de 145 millions d'euros :

- le déboucement du cross currency swap adossé à l'emprunt obligataire émis le 19 octobre 2000 pour un nominal de 500 millions d'euros a généré un produit de change de 127 millions d'euros,
- le déboucement du swap de taux adossé à l'emprunt obligataire émis le 23 avril 2004 sur le marché domestique japonais pour un montant nominal de 10 milliards de yens a dégagé un gain de change de 15 millions d'euros,
- le remboursement de l'emprunt obligataire émis le 26 avril 2004 sur le marché domestique japonais pour un montant nominal de 3 milliards de yens a généré un résultat positif de change de 3 millions d'euros.

Dans le cadre de la couverture de l'actif net Nissan, les ventes à terme court terme dénouées au cours de l'exercice ont généré un produit net de change de 211 millions d'euros (387 millions d'euros de produits et 176 millions de charges).

Le résultat de change 2006 comprenait un gain de change de 215 millions d'euros suite au remboursement de six emprunts obligataires d'une valeur de 136 milliards de yens (soit 1 143 millions d'euros), et un produit net de change de 189 millions d'euros relatif au dénouement des ventes à terme (201 millions de produits et 12 millions de charges).

4. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers, d'un montant total de 210 millions d'euros en 2007 (179 millions d'euros en 2006), sont essentiellement constitués des intérêts nets versés sur les emprunts obligataires de Renault après swaps. Le montant net des intérêts sur les emprunts obligataires se décompose en intérêts courus et versés pour 329 millions d'euros (281 millions d'euros en 2006), et en intérêts courus et reçus sur les swaps pour 177 millions d'euros (168 millions d'euros en 2006).

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel d'un montant de 1 million d'euros comprend essentiellement la perte sur la vente d'actions à des salariés dans le cadre de l'exercice des plans d'option d'achat d'actions.

6. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault SA ayant opté pour le régime de l'intégration fiscale dès son origine, celui-ci constitue le régime fiscal de groupe sous lequel la société est imposée en France à compter du 1^{er} janvier 2004. Les filiales françaises détenues à plus de 95% versent directement à Renault SA le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elles sont redevables. Chacune de ces entités comptabilise la charge d'impôt qui serait la sienne si elle était imposée individuellement. Les économies d'impôt générées par l'intégration fiscale constituent un produit comptabilisé par la tête de Groupe. Lorsque le résultat des filiales redevient bénéficiaire, la société mère constate un complément d'impôt lié au fait qu'elle a déjà utilisé les pertes fiscales de ses filiales lorsque celles-ci étaient déficitaires. La société mère n'a pas l'obligation de restituer aux filiales les économies d'impôts résultant de l'utilisation de leurs déficits, dès que les filiales redeviennent bénéficiaires ou en cas de sortie du périmètre d'intégration fiscale.

Le produit d'impôt 2007 s'élève à 119 millions d'euros, se décomposant en 89 millions d'euros de produit au titre de l'intégration fiscale et de 30 millions d'euros de reprise de provisions pour risques fiscaux. Le montant du déficit de l'intégration fiscale du Groupe s'élève à 1 623 millions d'euros, soit une augmentation de 585 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Le produit d'impôt afférent à l'exercice est ventilé comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôt		Crédit d'impôt	Impôt dû net	Résultat net	
		Théorique	Compensation			Théorique	Comptable
Résultat courant taux normal	978	162		(3)	159	819	819
Résultat courant taux réduit							
Résultat exceptionnel taux normal	(1)	(1)			(1)		
Intégration fiscale					(247)		247
Dotation / provisions risques fiscaux					(30)		30
Redressements fiscaux							
TOTAL	977	161	0	(3)	(119)	819	1 096

La situation fiscale latente de Renault SA s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2007		2006		Variations	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	18		20		(2)	
Autres						
Opérations à taux réduit						
Produits non taxables temporairement						
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées	143	3	166	3	(23)	
TOTAL	161	3	186	3	(25)	

(1) : correspond à un crédit futur d'impôt

(2) : correspond à une charge future d'impôt

7. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Variation de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Participations évaluées par équivalence	7 448	1 042	8 490
Participation dans Nissan Motor Co. Ltd.	6 413		6 413
Autres participations	13	232	245
Provisions dépréciation des autres participations	(13)		(13)
Total	13 861	1 274	15 135

La variation annuelle de l'évolution des titres évalués par équivalence de 1 042 millions d'euros est inscrite en contrepartie des capitaux propres (voir note 11). Aucune cession ou prise de participation n'a été constatée sur l'année 2007.

L'augmentation des autres participations pour 232 millions d'euros correspond à l'achat de 2 136 650 actions propres acquises dans le cadre de plans de souscriptions d'actions. La valeur de marché de ces titres est de 207 millions d'euros au 31 décembre 2007.

8. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Avances capitalisables	5			5
Créances rattachées à des participations	9 513	2 356	(2 227)	9 642
Total valeurs brutes (1)	9 518	2 356	(2 227)	9 647
Provisions pour dépréciation	(5)			(5)
TOTAL NET	9 513	2 356	(2 227)	9 642
(1) Dont part à moins d'un an	9 413	2 356	(2 220)	9 549
Dont part à plus d'un an	105		(7)	98

Les créances rattachées aux participations comprennent pour :

- 1 785 millions d'euros de placements de trésorerie auprès des sociétés financières du Groupe dans le cadre de la gestion de trésorerie de celui-ci (3 257 millions d'euros en 2006)
- 25 millions d'euros de prêts long terme vis-à-vis de Renault s.a.s. (idem 2006)
- 7 832 millions de comptes courants résultant de conventions de centralisation de gestion de trésorerie de filiales du Groupe (6 231 millions d'euros en 2006).

9. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement comprennent des SICAV de trésorerie pour un montant de 314 millions d'euros (832 millions d'euros en 2006) et les titres de Renault SA autodétenus pour 268 millions d'euros (371 millions d'euros en 2006).

Le placement des excédents de trésorerie de Renault SA répond à la volonté du Groupe d'avoir une politique active du placement de ses liquidités. Ces valeurs mobilières respectent des contraintes strictes de prudence telle que garanties en capital, absence de risque de change et de liquidité.

Renault SA a procédé à des arbitrages en faveur de placements à très court terme sous forme de certificats de dépôt bancaires de durées inférieures ou égales à 3 mois, offrant un meilleur couple rendement/risque depuis la crise des marchés financiers apparue au mois d'août 2007.

La variation des titres autodétenus s'analyse comme suit :

	Solde en début d'exercice	Levées d'options	Anticipation levées d'options s/ plans à souscription	Solde en fin d'exercice
Nombre d'actions	7 681 580	2 262 591	500	5 418 489
Montant en millions d'euros	372	104		268

A compter de l'exercice 2004, les plans de stocks-options accordés sont réalisés sous forme d'options de souscriptions d'actions et non plus d'options d'achats d'actions.

10. AUTRES COMPTES D'ACTIF

Les autres comptes d'actif sont essentiellement constitués de la soulte versée sur l'emprunt Calyon à hauteur de 26 millions d'euros contre 28 millions d'euros au 31 décembre 2006. Dans le cadre de l'opération de financement des prêts 1% logement mise en place en 2004, un emprunt d'une valeur nominale de 112 millions d'euros a été contracté auprès du Calyon au taux variable Euribor 6 mois + 0,67%, à échéance du 31 décembre 2019. Cet emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange de taux le ramenant ainsi à un taux fixe d'environ 0,13%, et générant par ailleurs le versement par Renault SA d'une soulte de 33 millions d'euros représentative du différentiel d'intérêt actualisé enregistré sur la durée de l'opération. Cette soulte est amortie sur la durée de l'emprunt (15 ans) et selon le rythme des intérêts payés sur la dette.

11. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat 2006	Distribution	Résultat 2007	Autres	Solde en fin d'exercice
Capital	1086					1086
Prime d'émission	4 423					4 423
Ecart de réévaluation	9					9
Ecart d'équivalence	3 787				1042	4 829
Réserves légale et réglementées	108					108
Report à nouveau	6 041	1941	(863)			7 120
Résultat de l'exercice	1941	(1941)		1096		1096
TOTAL	17 395	0	(863)	1 096	1 042	18 671

L'affectation du résultat de l'exercice 2006, décidée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 2 mai 2007, s'est traduite par l'attribution de 883 millions d'euros de dividendes (soit 3,10 euro par action) dont 20 millions d'euros non distribuables au titre des actions d'autocontrôle, et par l'affectation de 1 078 millions d'euros au report à nouveau.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 3 904 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le montant des réserves affectées à la contrepartie de la valeur des actions propres s'élève à 499 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, le capital de Renault SA se répartit comme suit :

	Répartition du capital		Droits de vote	
	Nombre de titres détenus	% du capital	En nombre	En %
Etat	42 759 571	15,0%	42 759 571	18,22%
Salariés	8 873 624	3,1%	8 873 624	3,78%
Auto-contrôle	7 555 139	2,65%		
Nissan	42 740 568	15,00%		
Autres	183 008 216	64,23%	183 008 216	78,00%
TOTAL	284 937 118	100%	234 641 411	100%

La valeur nominale du titre Renault SA s'élève à 3,81 euros.

12. TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs, émis en octobre 1983 et en avril 1984 par Renault SA, sont remboursables avec prime à sa seule initiative. Ils font l'objet d'une rémunération annuelle d'un minimum de 9 % composée d'une partie fixe égale à 6,75 % et d'une partie variable, fonction de l'évolution du chiffre d'affaires consolidé, calculée à périmètre et méthodes de consolidation identiques.

Renault SA a procédé entre mars et avril 2004 à une offre publique d'achat de ses titres participatifs à un prix de 450 euros l'unité représentant une prime de 21% par rapport au cours du titre. Cette opération s'est traduite par une moins-value de 343 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, il reste sur le marché 797 659 titres valorisés au coût moyen pondéré de 158,93 euros, soit un total de 130 millions d'euros avec intérêts courus. Ces titres sont cotés à la Bourse de Paris. La cotation du titre d'une valeur nominale de 153 euros a varié du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2007 de 940 euros à 874 euros.

La rémunération 2007 de 17 millions d'euros (idem 2006) figure dans les charges d'intérêts.

13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2006	Dotations	Reprises sans consommation	2007
Provisions pour risques fiscaux et litiges	33		(33)	
- Part à moins d'un an	33		(33)	
- Part à plus d'un an				
Autres provisions pour risques et charges	56		(2)	54
- Part à moins d'un an	33			33
- Part à plus d'un an	23		(2)	21
TOTAL	89		(35)	54
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			(4)	
- financières			(2)	
- impôt sur les bénéfices			(29)	

Par ailleurs, chacun des litiges connus dans lesquels Renault SA est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et, après avis des conseils juridiques et fiscaux, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

14. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

A. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Sur l'année 2007, les principales évolutions sont :

- l'émission du 15 janvier 2007 d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans pour un montant nominal de 29 millions d'euros au taux variable indexé sur le CMS 10 ans et swappé au taux variable Euribor 3 mois + 0,62%,
- l'émission du 16 avril 2007 d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans pour un montant nominal de 500 millions d'euros au taux fixe de 4,5% et swappé au taux variable Euribor 3 mois + 0,3948%,
- l'émission du 27 avril 2007 d'un emprunt obligataire d'une durée de 10 ans pour un montant nominal de 10 millions d'euros au taux fixe de 5,35% avec option révisable et swappé au taux variable Euribor 3 mois + 0,55%,
- l'émission du 27 avril 2007 sur le marché japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 3 ans pour un montant nominal de 2 milliards de yens au taux fixe de 1,285%,
- l'émission du 05 juin 2007 sur le marché japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans pour un montant nominal de 1 milliard de yens au taux fixe de 1,89%,
- l'émission du 08 juin 2007 sur le marché japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans pour un montant nominal de 2 milliards de yens au taux fixe de 1,755%,
- l'émission du 14 juin 2007 sur le marché japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans pour un montant nominal de 1 milliard de yens au taux fixe de 1,774%,
- l'émission du 26 juin 2007 sur le marché japonais, d'un emprunt obligataire d'une durée de 7 ans pour un montant nominal de 2 milliards de yens au taux fixe de 2,065%,
- le remboursement de l'emprunt obligataire du 23 avril 2004, d'une durée de 3 ans pour 10 milliards de yens au taux variable Libor 3 mois +0,28%, et swappé au taux fixe de 0,7375%,
- le remboursement de l'emprunt obligataire du 26 avril 2004, d'une durée de 3 ans pour 3 milliards de yens au taux fixe de 0,67%,

- le remboursement de l'emprunt obligataire du 19 octobre 2000, d'une durée de 7 ans, pour 500 millions d'euros au taux fixe de 6,375% (Cet emprunt a fait l'objet d'un contrat d'échange de devises pour le ramener à 62 milliards de yens au taux de 2,7276%).

Ventilation par échéance

31 décembre 2007							
(en millions d'euros)	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2002	1000		1000				
2003	1031	365		625			41
2004	278		228		50		
2005	213			152		61	
2006	831				303		528
2007	588			12		519	57
Intérêts courus	13	13					
TOTAL	3 954	378	1 228	789	353	580	626

31 décembre 2006							
(en millions d'euros)	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2000	394	394					
2001							
2002	1000			1000			
2003	1075		376		658		41
2004	365	80		235		50	
2005	224				160		64
2006	847					319	528
Intérêts courus	9	9					
TOTAL	3 914	483	376	1 235	818	369	633

Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	avant dérivés	après dérivés	avant dérivés	après dérivés
Euro	3 044	2 370	2 928	1 824
Yen	910	1 584	986	2 090
TOTAL	3 954	3 954	3 914	3 914

Ventilation par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006
	après dérivés	après dérivés
Taux fixe	1757	2 263
Taux variable	2 197	1651
TOTAL	3 954	3 914

B. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, principalement contractés hors du Groupe, s'élèvent à 322 millions d'euros au 31 décembre 2007 (484 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus d'un an comprennent des tirages à court terme sur des lignes de crédit dont l'échéance est à plus d'un an. Ils sont rémunérés au taux du marché.

Ventilation par échéance

(en millions d'euros)	31 décembre 2007						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	127	127					
2002							
2003							
2004	183	8	107	5	8	10	45
2005							
2006							
Intérêts courus	12	12					
TOTAL	322	147	107	5	8	10	45

(en millions d'euros)	31 décembre 2006						
	Total	- 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	+ 5 ans
2001	282	150	132				
2002	4	4					
2003							
2004	192	10	8	105	6	8	55
2005							
2006							
Intérêts courus	6	6					
TOTAL	484	170	140	105	6	8	55

Ventilation par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	avant	après	avant	après
	dérivés	dérivés	dérivés	dérivés
Euro	273	195	436	352
Yen		127		132
Autres devises	49		48	
TOTAL	322	322	484	484

Ventilation par taux

(en millions d'euros)	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	après		après	
	dérivés		dérivés	
Taux fixe	211		383	
Taux variable	111		101	
TOTAL	322		484	

C. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers s'élèvent à 1 904 millions d'euros au 31 décembre 2007 (2 235 millions au 31 décembre 2006) et sont essentiellement composés d'emprunts auprès de filiales du Groupe dont la trésorerie est excédentaire, soit :

- 763 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Espana SA
- 474 millions d'euros d'emprunts auprès de SI Epone
- 142 millions d'euros d'emprunts auprès de SIAM
- 72 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nederland
- 69 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Nissan Deutschland AG
- 60 millions d'euros d'emprunts auprès de REVOZ
- 53 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Belgique Luxembourg
- 45 millions d'euros d'emprunts auprès de Renault Osterreich
- 44 millions d'euros d'emprunts auprès de SIRHA
- 42 millions d'euros d'emprunts auprès de SICOFRAM

Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le montant total inclut près de 7 millions d'euros d'intérêts à recevoir suite à la mise en place le 21 février 2006 du cross currency swap sans sous-jacent de 45 milliards de yens.

15. AUTRES DETTES

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006	Variation 2007 / 2006
Dettes fiscales	40	18	22
TOTAL	40	18	22

La variation de 22 millions d'euros sur le poste autres dettes comprend une augmentation de la dette au titre de l'impôt pour 36 millions d'euros compensée par une diminution de la dette de 14 millions d'euros d'impôt à reverser aux filiales dans le cadre de l'intégration fiscale.

16. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Les comptes de régularisation sont essentiellement constitués des écarts de conversion passif liés à des gains de change latents sur des emprunts obligataires émis en yens ou swappés en yens pour un montant de 342 millions d'euros. Renault SA souscrit à des emprunts en yens ou swappés en yens dans le cadre de la couverture de l'actif net de Nissan.

17. INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS LIÉES

Sont considérées comme sociétés liées, les sociétés qui sont intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe.

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2007		2006	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Intérêts des prêts et créances rattachées aux participations	393	390	257	254
Intérêts versés et autres charges assimilées	(263)	(45)	(206)	(4)
Reprises de provisions et transferts de charges	3		6	

Bilan

(en millions d'euros)	2007		2006	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Créances rattachées à des participations	9 642	9 566	9 513	9 434
Prêts	7	4	7	
Créances disponibles	15		3	
Disponibilités	9	6	30	13
Emprunts et dettes financières	1904	1851	2 235	1784
Autres dettes	40		18	

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

A - INSTRUMENTS DE GESTION DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Les engagements correspondants (exprimés en valeur notionnelle, le cas échéant) se présentent comme suit :

Au 31 décembre	2007	2006
En millions d'euros		
<i>Risques de change :</i>		
Swaps de devises		
Achats	1 120	1 569
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	513	931
Ventes	1 367	1 868
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	617	1 118
Autres opérations de change à terme ou conditionnelles		
Achats	3 174	2 626
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	3 174	2 626
Ventes	3 149	2 587
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	3 149	2 587
<i>Risques de taux :</i>		
Swaps de taux		
	2 569	2 132
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	2 282	1 836

Les opérations de gestion du risque de change comprennent pour l'essentiel des opérations de swaps de devises et de ventes à terme portant sur le yen pour un montant total nominal de 4 996 millions d'euros (824 milliards de yens) au 31 décembre 2007 visant à couvrir partiellement l'actif net de Nissan en yens détenu par Renault. En outre, Renault SA réalise des ventes à terme dans le cadre de la couverture de prêts aux filiales libellés en devises.

Renault SA porte l'essentiel de l'endettement du Groupe. Sa politique de gestion du risque de taux s'appuie sur deux principes : le financement des investissements long terme à taux fixe et la constitution de réserves de liquidité à taux variable. Par ailleurs, les financements en yens mis en place dans le cadre des opérations de couverture des capitaux propres de Nissan sont réalisés à taux fixe sur des durées de 1 mois à 7 ans.

Pour mettre en oeuvre sa gestion du risque de taux et de change décrite ci-dessus, Renault SA a recours à des instruments dérivés. Ses interventions sur les marchés d'instruments financiers à terme sont principalement réalisées avec Renault Finance, filiale à 100% du Groupe.

B - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants inscrits au bilan et les valeurs de marché estimées des instruments financiers de Renault SA sont les suivants :

Au 31 décembre	2007		2006	
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Valeur au bilan	Juste Valeur
ACTIFS				
Valeurs mobilières de placement (1)	582	842	1 203	1 559
Prêts et créances rattachées à des participations	9 656	9 663	9 515	9 522
Trésorerie	9	9	30	30
PASSIFS				
Titres participatifs	130	697	130	750
Emprunts obligataires	3 954	4 129	3 914	4 252
Autres dettes porteuses d'intérêts (2)	2 226	2 213	2 719	2 757
<i>(1) dont actions d'autocontrôle</i>				
<i>(2) hors titres participatifs</i>				

C - JUSTE VALEUR ESTIMEE DES INSTRUMENTS HORS BILAN

	2007		2006	
Au 31 décembre				
En millions d'euros	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	3 174	3 154	2 625	2 589
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>3 174</i>	<i>3 154</i>	<i>2 625</i>	<i>2 589</i>
Swaps de devises	1400	1132	1925	1590
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>579</i>	<i>468</i>	<i>1094</i>	<i>896</i>
Swaps de taux	21	5	27	8
<i>Dont opérations avec Renault Finance</i>	<i>21</i>	<i>1</i>	<i>27</i>	<i>1</i>

Hypothèses et méthodes retenues :

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, la valeur de marché est calculée sur la base du dernier cours coté. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si Renault SA ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- **Actifs financiers :**

Valeurs mobilières : les justes valeurs des titres sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Prêts et créances rattachées à des participations : pour les prêts à moins de trois mois à l'origine, les prêts à taux variable et pour les créances rattachées à des participations, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Les autres prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés à Renault SA au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Passifs :** la juste valeur des dettes financières est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à Renault SA au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. La juste valeur des titres participatifs est estimée sur la base de la valeur boursière à la clôture de l'exercice.

- **Instruments de change hors bilan :** la juste valeur des contrats à terme est estimée à partir des conditions du marché. La juste valeur des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché respectivement au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 pour les durées résiduelles des contrats.

- **Instruments de taux hors bilan :** la juste valeur des swaps de taux représente ce que Renault SA recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, prenant en compte les taux d'intérêts courants et la qualité de la contrepartie de chaque contrat respectivement au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006.

19. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2007		2006	
	Montant total	Dont sociétés liées	Montant total	Dont sociétés liées
Engagements reçus				
Avals, cautions et garanties			1	1
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	4 677	205	4 665	142
TOTAL	4 677	205	4 666	143
Engagements donnés				
Avals, cautions et garanties	453	450	453	450
Lignes de crédit ouvertes non utilisées	141	141	165	165
TOTAL	594	591	618	615
Engagements financiers				
Ventes à terme de devises	3 149	3 149	2 587	2 587
Achats à terme de devises	3 174	3 174	2 626	2 626
Swap de devises : prêt	1367	617	1868	1 118
Swap de devises : emprunt	1 120	513	1569	931
Swap de taux	2 569	2 282	2 132	1836

Dans le cadre de la gestion du ratio grands risques de RCI banque, Renault SA a accordé à COGERA (filiale détenue à 100% par RCI banque) une ligne de crédit de 450 millions d'euros à compter de décembre 2004. Afin de respecter les conditions posées par la Commission Bancaire, le recours de Renault SA est limité aux seuls remboursements effectués par les entités de Renault Retail Group à COGERA, au titre des financements de stocks qui leur sont octroyés par COGERA. Egalement, pour garantir le paiement par les entités de Renault Retail Group à COGERA des créances résultant desdits financements, la créance de Renault SA au titre de la ligne de crédit est nantie au profit de COGERA. Le montant de ce nantissement est de 450 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les opérations de ventes à terme et de swaps réalisées par Renault SA sont décrites ci-dessus (note 18. A - Instruments de gestion du risque de taux et de change).

20. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement est déterminée comme suit :

(en millions d'euros)	2007	2006
Bénéfice net	1096	1941
Dotations aux amortissements charges à répartir	5	5
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(36)	(9)
Transfert de charges financières	(1)	(4)
TOTAL	1 064	1 933

21. EFFECTIFS

Renault SA ne compte aucun salarié.

22. REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration représentent moins de 1 million d'euros.

23. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (3)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Renault s.a.s.	534	2 681	100,00	7 694
Dacia (2)	705	(80)	99,31	768
Nissan Motor Co Ltd (1)	3 673	18 840	44,33	
Sofasa (2)	1	96	23,71	28
<u>TOTAL PARTICIPATIONS</u>				8 490

(1) sur la base des comptes proforma de Nissan Motor Co Ltd au 31 décembre 2007 convertis au cours de 164,93 yens pour un euro.

(2) les cours de conversion retenus pour Dacia et Sofasa sont respectivement 3,6077 lei roumain et 2967 peso colombien pour un euro

(3) avant affectation du résultat

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en millions d'euros)

Sociétés	Prêts et avances consentis par Renault SA et non remboursés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par Renault SA en 2007
<u>PARTICIPATIONS</u>				
Renault s.a.s.	3 065	32 921	100	
Dacia		1923	123	
Nissan Motor Co Ltd		70 863	2 647	456
Sofasa		826	24	4

MENTIONS RELATIVES AUX PRISES DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'est intervenue sur l'exercice 2007.